



**MINISTÈRE
DES OUTRE-MER**

**MINISTÈRE DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT**

Paris, le 31 janvier 2019

Communiqué de presse

Lancement de la conférence logement outre-mer au ministère des Outre-mer

Annoncée dans le Livre bleu Outre-mer issu des Assises des Outre-Mer, la conférence du logement est lancée ce jour par la ministre des Outre-mer, Annick GIRARDIN, et le ministre de la Ville et du Logement, Julien DENORMANDIE. Elle vise à mobiliser l'ensemble des acteurs pour construire et mettre en œuvre une nouvelle politique du logement en outre-mer.

Les objectifs de la conférence logement Outre-mer

Cette conférence, qui se décline jusqu'en juin en ateliers thématiques nationaux et locaux, vise à élaborer un nouveau Plan logement outre-mer 2019-2022 à partir de trois objectifs opérationnels :

1. Mettre en œuvre les propositions relatives au logement dans le Livre bleu Outre-mer ;
2. Valoriser les mesures nationales et spécifiques aux territoires d'outre-mer qui permettent d'aménager, construire, rénover moins cher et plus vite (ex : permis d'innover) ;
3. Veiller à la déclinaison ultramarine des initiatives engagées par le Gouvernement comme le plan de rénovation énergétique des bâtiments, le programme Action Cœur de Ville, ainsi que la stratégie logement Outre-mer 2018-2022 de CDC-Habitat et le plan national d'intervention volontaire d'Action Logement qui prévoit de mobiliser 9 milliards d'euros dont une enveloppe dédiée de 1,5 milliards d'euros dans les 3 prochaines années en faveur des Outre-mer.

Les enjeux de la conférence logement Outre-mer

L'ensemble des acteurs de la politique de logement des Outre-mer seront réunis pour répondre aux grands défis d'une politique publique adaptée à chaque territoire d'outre-mer :

- Comment améliorer l'accès au logement des ménages les plus fragiles ?
- Comment mieux prendre en compte l'expression de la demande de logement social, la vacance et les besoins de réhabilitation dans les objectifs de production et le financement ?
- Comment mettre en œuvre la transition écologique et l'adaptation au changement climatique dans le secteur du logement ?
- Comment industrialiser l'auto-construction et l'auto-réhabilitation outre-mer ?

- Comment maîtriser les coûts de production et de réhabilitation ? Comment simplifier les normes tout en s'assurant de la résilience des bâtiments ?
- Comment mieux accompagner les collectivités locales dans leur politique de l'habitat (ingénierie, repérage des dégradations, relogement et solutions d'hébergement pour la lutte contre l'habitat indigne, action foncière...) ?
- Quelles perspectives de commandes (en production ou réhabilitation) aux entreprises du BTP ?
-

Le calendrier de la conférence logement Outre-mer

- **31 janvier 2019** : Lancement de la conférence par les deux ministres dans le cadre d'une réunion plénière avec les partenaires du plan logement outre-mer, les parlementaires, les présidents des exécutifs et les maires.
- **Février 2019** : Organisation de 5 ateliers thématiques de la conférence logement Outre-mer par la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et la Direction générale des Outre-mer (DGOM) avec les différentes parties partenaires du plan.
- **Mars à mai 2019** : Organisation par les préfets et les Directions de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) des ateliers territoriaux de la conférence logement Outre-mer dans chaque DROM et chaque COM volontaire.
- **14 juin 2019** : Conclusion de la conférence par la Ministre des Outre-mer, Annick GIRARDIN, et le Ministre de la Ville et du Logement, Julien DENORMANDIE, et le lancement du Plan Logement Outre-mer 2019-2022.

« Par ses impacts en matière d'inclusion sociale, d'activité économique et de développement durable, la question du logement en outre-mer représente à la fois un important défi et un levier de transformation des territoires », déclare Annick Girardin, ministre des Outre-mer. « À l'heure actuelle, l'insuffisance des données et les carences en matière d'analyse comparative freinent la prise en compte des spécificités des outre-mer. Cette grande conférence va permettre d'y remédier. »

«Le ministre de la ville et du logement souligne la nécessité d'avoir des politiques publiques territorialisées qui partent des besoins du terrain et des habitants. Nous devons avancer main dans la main avec tous les acteurs et bien sûr avec les élus locaux. « Je crois que le logement en outre-mer en est un vrai exemple. Il faut adapter les normes de construction aux spécificités des territoires et permettre le développement de filières de matériaux locaux et biosourcés, qui sont devenues des enjeux cruciaux pour les territoires ultramarins ».

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contacts presse :
 Ministère des Outre-mer : 01 53 69 26 74
 Ministère de la Cohésion des territoires : 01 44 49 85 65